

**SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 25 JUIN 2008 A 00 h 01 GMT**

# Une autre vérité qui dérange

Comment les politiques  
en matière  
d'agrocarburants  
aggravent la pauvreté  
et accélèrent le  
changement climatique

Les politiques que mènent actuellement les pays riches en matière d'agrocarburants ne résoudront ni à la crise climatique ni à la crise pétrolière. Elles contribuent par contre à l'émergence d'une troisième crise : la crise alimentaire. Bien que les agrocarburants puissent présenter de véritables opportunités de développement pour les pays pauvres, les décideurs devraient se montrer plus réservés car les coûts potentiels économiques, sociaux et environnementaux sont considérables.

## Résumé

Dans les pays riches, les agrocarburants sont présentés comme une solution pour faire face à deux crises : la crise climatique et la crise pétrolière. Mais ils ne peuvent en fait résoudre aucune et ils contribuent même à l'apparition d'un troisième type de crise : la crise alimentaire qui sévit à l'heure actuelle.

En attendant, les agrocarburants permettent aux gouvernements des pays riches d'éviter de prendre des décisions difficiles mais urgentes sur la façon dont ceux-ci pourraient réduire leur consommation de pétrole, tout en leur ouvrant de nouvelles voies afin de continuer à apporter une aide financière onéreuse à l'agriculture, et ce aux frais des contribuables.

Dans le même temps, ce sont précisément les pays en développement qui subissent les conséquences financières les plus graves de ces politiques : aggravation de la pauvreté et de la faim, dégradation de l'environnement et accélération du changement climatique.

### **Ni une solution à la crise climatique...**

Les politiques menées par les pays riches en matière d'agrocarburants ne constituent actuellement pas un moyen sûr ni efficace de lutter contre le changement climatique. En augmentant la demande totale de terres agricoles, ils vont favoriser l'expansion de l'agriculture vers des puits de carbones cruciaux comme les forêts, les zones humides et les herbages, libérant le carbone contenu dans les sols et la végétation et dont la compensation nécessitera des décennies voire, dans certains cas, des siècles de production d'agrocarburants, alors qu'il serait nécessaire que leurs émissions connaissent d'abord un pic pour diminuer d'ici 10 à 15 ans.

- Une analyse parue dans la revue *Science* estime que 167 ans seront nécessaires pour compenser les émissions causées par les changements d'affectation des sols liés au programme de production d'éthanol à partir de maïs des États-Unis.
- La consommation de biodiesel au sein de l'Union européenne (UE) génère une importante augmentation de la demande d'huile de palme, non seulement pour produire du biodiesel, mais aussi pour remplacer l'huile de colza ainsi que d'autres huiles alimentaires « détournées » vers le programme européen d'agrocarburants. Oxfam estime que d'ici 2020, les émissions causées par les changements d'affectation des sols dans le secteur de l'huile de palme atteindront entre 3,1 et 4,6 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> – soit entre 46 et 68 fois l'économie annuelle que l'UE espère avoir réalisée d'ici là grâce aux agrocarburants.

Même si l'on ne tient pas compte des changements d'affectation des sols, les agrocarburants constituent un moyen bien trop coûteux de réduire les émissions engendrées par les transports routiers. Une solution bien plus efficace serait d'améliorer le rendement des voitures : alors que les coûts nécessaires pour éviter l'émission d'une tonne de CO<sub>2</sub> au moyen d'agrocarburants se chiffrent à plusieurs centaines de dollars, des améliorations ambitieuses en matière de rendement énergétique des véhicules peuvent être réalisées. L'économie réalisée sur les frais de carburant serait bien supérieure aux coûts technologiques. La biomasse

peut être employée de manière beaucoup plus efficace dans le cadre d'applications statiques telles que les chaudières commerciales ou les systèmes CHP (chaleur et électricité combinées).

### **...ni une solution à la crise pétrolière**

Les politiques menées par les pays riches en matière d'agrocarburants constituent actuellement un moyen ni sûr ni efficace d'aborder la sécurité des approvisionnements en carburant. La consommation de pétrole dans les pays riches est telle qu'une production agricole considérable sera nécessaire pour que les agrocarburants deviennent une alternative significative. Si la totalité de la récolte de maïs des États-Unis était consacrée à la production d'éthanol, elle ne pourrait remplacer qu'environ un sixième de la quantité de carburant vendue aux États-Unis. Si *la totalité de la production mondiale* d'hydrates de carbone (cultures contenant de l'amidon et du sucre) était convertie en éthanol, elle ne parviendrait à répondre qu'à tout au plus 40 % de la consommation mondiale de carburant. La production mondiale de graines oléagineuses ne parviendrait même pas à représenter 10 % de la consommation de diesel.

Par ailleurs, les coûts liés à l'utilisation d'agrocarburants pour améliorer la sécurité des approvisionnements en carburant sont exorbitants. L'organisme de recherche de la Commission européenne a estimé que la production des 10 % d'agrocarburants fixée comme objectif par l'UE coûtera environ 90 milliards de dollars US d'ici 2020 et n'améliorera la sécurité de l'offre de carburant qu'à raison de 12 milliards de dollars. Les politiques de réduction de la *demande* de carburants pour les transports, ainsi que les réglementations visant à améliorer le rendement des véhicules, constituent des méthodes bien plus sûres et présentent également un meilleur rapport coût-efficacité.

### **En attendant, 30 millions de personnes sont entraînées dans la pauvreté**

Les objectifs contraignants et les mesures de soutien concernant les agrocarburants dans les pays riches font augmenter les prix alimentaires en détournant de plus en plus de cultures vivrières et de terres agricoles vers la production de carburants. En attendant, l'éthanol de canne à sucre du Brésil, dont la production a un impact beaucoup moins important sur les prix alimentaires mondiaux, est exclu du marché européen par l'application de tarifs douaniers.

Selon les estimations de la Banque mondiale, le prix de la nourriture a augmenté de 83 % au cours des trois dernières années. Pour les personnes pauvres du monde, qui peuvent consacrer entre 50 et 80 % de leurs revenus à la nourriture, cette situation est catastrophique. Oxfam estime que les moyens de subsistance d'au moins 290 millions de personnes sont immédiatement menacés par la crise alimentaire et la Banque mondiale estime que 100 millions de personnes ont *déjà* sombré dans la pauvreté. La part des augmentations des prix attribuable aux agrocarburants est de 30 pour cent, ce qui laisse supposer que ces derniers ont mis en danger les moyens de subsistance de presque 100 millions de personnes et ont entraîné plus de 30 millions dans la pauvreté.

D'après l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le soutien apporté par les pays riches aux agrocarburants, en

faisant augmenter les prix alimentaires, a l'effet d'une taxe sur la nourriture – une taxe régressive dont les pires répercussions sont subies par les personnes pauvres, car l'achat de nourriture représente une part plus large de leurs revenus. Selon les estimations, les pays industrialisés ont dépensé l'an dernier entre 13 et 15 milliards de dollars pour "taxer" la nourriture, un montant égal à celui des fonds requis pour aider ceux qui sont immédiatement menacés par la crise alimentaire. Ces montants continueront leur inexorable ascension tant que les pays riches continueront d'augmenter leur consommation d'agrocarburants.

C'est en cela que l'éthanol et le biodiesel sont réellement intéressants pour les gouvernements des pays riches – ils constituent un moyen pour eux de continuer à soutenir l'agriculture.

Oxfam lance un appel urgent aux pays riches pour qu'ils démantèlent leur soutien et les moyens d'incitation offerts aux agrocarburants afin d'éviter d'aggraver encore la pauvreté et d'accélérer le changement climatique.

Plus précisément, les pays riches devraient :

- geler la mise en œuvre d'objectifs contraignants supplémentaires relatifs aux agrocarburants et mener un examen urgent des objectifs en vigueur qui aggravent la pauvreté et accélèrent le changement climatique
- supprimer les subventions ainsi que les mesures de défiscalisation des agrocarburants et réduire les tarifs à l'importation
- s'attaquer au changement climatique et à l'insécurité de l'approvisionnement en carburant en prenant des mesures sûres avec un bon rapport coût-efficacité et en donnant la priorité aux réglementations visant à faire appliquer des améliorations ambitieuses de l'efficacité des véhicules.

### **Une bonne occasion pour les pays en développement ?**

Pour les pays pauvres qui tendent à avoir des avantages comparatifs dans la production de matières premières, les agrocarburants pourraient présenter quelques véritables occasions de développement, mais les coûts économiques, sociaux et environnementaux potentiels sont considérables.

Oxfam recommande aux pays en développement de procéder avec prudence et de donner la priorité aux populations pauvres des zones rurales au moment d'élaborer leurs stratégies bioénergétiques.

Plus précisément, les pays en développement devraient :

- donner la priorité aux projets bioénergétiques qui fournissent des sources d'énergie renouvelable propre aux hommes et femmes pauvres en milieu rural – il est peu vraisemblable qu'il s'agisse de projets de production d'éthanol ou de biodiesel
- prendre en compte les coûts ainsi que les avantages accompagnant les stratégies en matière d'agrocarburants : les coûts financiers du soutien, les coûts d'opportunité d'autres stratégies possibles en matière d'agriculture et de réduction de la pauvreté et les coûts sociaux et environnementaux

S'ils décident d'adopter des stratégies d'agrocarburants, les gouvernements des pays en développement devraient :

- s'acquitter de leurs obligations aux termes des lois et conventions internationales, y compris les obligations de protéger le droit à l'alimentation, d'assurer des conditions de travail décentes et de veiller à ce que le consentement libre, préalable et éclairé des communautés affectées soit obtenu avant le lancement de projets d'agrocarburants
- donner la priorité aux matières premières et aux modèles de production qui maximisent les occasions pour les petits agriculteurs

Et les sociétés et investisseurs actifs dans des pays en développement devraient :

- veiller à ce qu'aucun projet d'agrocarburant n'ait lieu sans le consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales et à ce que les ouvriers et ouvrières, à tous les stades de la production, aient un travail décent
- traiter les petits agriculteurs de manière équitable et transparente
- laisser une liberté de choix suffisante aux petits agriculteurs pour prendre des décisions assurant leur propre sécurité alimentaire et à celle de leur famille

## Références bibliographiques

Dufey, A., S. Vermeulen et B. Vorley (2007) 'Biofuels: Strategic Choices for Commodity Dependent Developing Countries', Fonds commun pour les produits de base.

Fargione, J., J. Hill, D. Tilman, S. Polasky et P. Hawthorne (2008) 'Land Clearing and the Biofuel Carbon Debt', *Science* 319(5867): 1235–8.

Hebebrand, C. et K. Laney (2007) 'An Examination of U.S. and EU Government Support to Biofuels: Early Lessons', International Food & Agriculture Trade Policy Council.

Hugo García (2008) 'Biofuel in Mexico: Transition to ethanol use and its social and environmental effects', rapport de recherche pour Oxfam International.

CCR (2007) 'Biofuels in the European Context: Facts, Uncertainties and Recommendations', Document de travail du CCR, 19 décembre.

Kojima, M., D. Mitchell et W. Ward (2007) 'Considering Trade Policies for Liquid Biofuels', Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique, Banque mondiale.

Koplow, D. (2007) 'Biofuels – At What Cost? Government Support for Ethanol and Biodiesel in the United States: 2007 Update', Genève : Initiative mondiale sur les subventions de l'Institut international du développement durable.

Kutas, G., C. Lindberg et R. Steenblik (2007) 'Biofuels – At What Cost? Government Support for Ethanol and Biodiesel in the European Union', Genève : Initiative mondiale sur les subventions de l'Institut international du développement durable.

Martin, S. (2008) 'Losing Ground: The Human Rights Impacts of Oil Palm Plantation Expansion in Indonesia', Friends of the Earth, LifeMosaic et Sawit Watch.

Steenblik, R. (2007) 'Biofuels – At What Cost? Government Support for Ethanol and Biodiesel in Selected OECD Countries', Genève : Initiative mondiale sur les subventions de l'Institut international du développement durable.

Tauli-Corpuz, V. et P. Tamang (2007) 'Oil Palm and Other Commercial Tree Plantations, Monocropping: Impacts on Indigenous Peoples' Land Tenure and Resource Management Systems and Livelihoods', Forum permanent des Nations Unies sur les questions indigènes, 6<sup>ème</sup> session, New York, 14–25 mai.

Wilkinson J. et S. Herrera (à paraître) 'Making Biofuels Work for the Poor – Brazilian Case-Study', Oxfam International.

Worldwatch Institute (2007) 'Biofuels for Transport', Earthscan.

© Oxfam International juin 2008

Ce document a été rédigé par Robert Bailey. Oxfam tient à exprimer sa reconnaissance à Sonja Vermeulen, Sophia Murphy, John Wilkinson et Selena Herrera pour leur assistance durant la production de ce document. Il fait partie d'une série de documents écrits en vue de contribuer au débat public sur des questions de politique générale en matière de développement et d'assistance humanitaire.

Ce texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagnes, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Le titulaire des droits d'auteur demande aux utilisateurs qu'ils lui signalent cette utilisation, à des fins d'évaluation de l'impact. Pour le copier dans d'autres contextes ou pour le réutiliser dans d'autres publications, ou encore pour le traduire ou l'adapter, l'autorisation préalable devra être obtenue et un paiement devra éventuellement être versé. Veuillez envoyer un e-mail à [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk)

Pour obtenir un complément d'information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un e-mail à [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Les informations contenues dans la présente publication sont correctes au moment de mettre sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui travaillent dans plus de 100 pays afin de trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice : Oxfam Allemagne, Oxfam Amérique, Oxfam Australie, Oxfam Australie, Oxfam Canada, Oxfam France - Agir ici, Oxfam GB, Oxfam Hong-Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Oxfam Nouvelle-Zélande, Oxfam Novib (Pays-Bas) et Oxfam Québec. Pour obtenir un complément d'information, veuillez téléphoner ou écrire à l'une des agences ou vous rendre sur le site Web [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

<p><b>Oxfam Amérique</b> 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, États-Unis Tél. : +1 617 482 1211 (numéro vert 1 800 77 OXFAM) E-mail : <a href="mailto:info@oxfamamerica.org">info@oxfamamerica.org</a> <a href="http://www.oxfamamerica.org">www.oxfamamerica.org</a></p>	<p><b>Oxfam Hong-Kong</b> 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852 2520 2525 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.org.hk">info@oxfam.org.hk</a> <a href="http://www.oxfam.org.hk">www.oxfam.org.hk</a></p>
<p><b>Oxfam Australie</b> 132 Leicester Street, Carlton, Victoria 3053, Australie Tél. : +61 3 9289 9444 E-mail : <a href="mailto:enquire@oxfam.org.au">enquire@oxfam.org.au</a> <a href="http://www.oxfam.org.au">www.oxfam.org.au</a></p>	<p><b>Intermón Oxfam (Espagne)</b> Roger de Llúria 15, 08010, Barcelone, Espagne Tél. : +34 902 330 331 E-mail : <a href="mailto:info@intermonoxfam.org">info@intermonoxfam.org</a> <a href="http://www.intermonoxfam.org">www.intermonoxfam.org</a></p>
<p><b>Oxfam-en-Belgique</b> Rue des Quatre Vents 60, 1080 Bruxelles, Belgique Tél. : +32 2 501 6700 E-mail: <a href="mailto:oxfamsol@oxfamsol.be">oxfamsol@oxfamsol.be</a> <a href="http://www.oxfamsol.be">www.oxfamsol.be</a></p>	<p><b>Oxfam Irlande</b> Bureau de Dublin, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Irlande Tél. : +353 1 635 0422 Bureau de Belfast, 115 North St, Belfast BT1 1ND, Royaume-Uni Tél. : +44 28 9023 0220 E-mail: <a href="mailto:communications@oxfamireland.org">communications@oxfamireland.org</a> <a href="http://www.oxfamireland.org">www.oxfamireland.org</a></p>
<p><b>Oxfam Canada</b> 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1 613 237 5236 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.ca">info@oxfam.ca</a> <a href="http://www.oxfam.ca">www.oxfam.ca</a></p>	<p><b>Oxfam Nouvelle-Zélande</b> PO Box 68357, Auckland 1145, Nouvelle-Zélande Tél. : +64 9 355 6500 (numéro vert 0800 400 666) E-mail : <a href="mailto:oxfam@oxfam.org.nz">oxfam@oxfam.org.nz</a> <a href="http://www.oxfam.org.nz">www.oxfam.org.nz</a></p>
<p><b>Oxfam France - Agir ici</b> 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tél. : + 33 1 56 98 24 40. E-mail : <a href="mailto:info@oxfamfrance.org">info@oxfamfrance.org</a> <a href="http://www.oxfamfrance.org">www.oxfamfrance.org</a></p>	<p><b>Oxfam Novib (Pays-Bas)</b> Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, La Haye, Pays Bas Tél. : +31 70 342 1621 E-mail : <a href="mailto:info@oxfamnovib.nl">info@oxfamnovib.nl</a> <a href="http://www.oxfamnovib.nl">www.oxfamnovib.nl</a></p>
<p><b>Oxfam Allemagne</b> Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49 30 428 50621 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.de">info@oxfam.de</a> <a href="http://www.oxfam.de">www.oxfam.de</a></p>	<p><b>Oxfam Québec</b> 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1 514 937 1614 E-mail : <a href="mailto:info@oxfam.qc.ca">info@oxfam.qc.ca</a> <a href="http://www.oxfam.qc.ca">www.oxfam.qc.ca</a></p>
<p><b>Oxfam GB</b> Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44 1865 473727 E-mail : <a href="mailto:enquiries@oxfam.org.uk">enquiries@oxfam.org.uk</a> <a href="http://www.oxfam.org.uk">www.oxfam.org.uk</a></p>	

**Secrétariat international d'Oxfam** : Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, Royaume-Uni  
Tél. : +44 1865 339100 Email : [information@oxfaminternational.org](mailto:information@oxfaminternational.org) Site Web : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

**Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :**

E-mail : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

**Washington** : 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, États-Unis

Tél. : +1 202 496 1170

**Bruxelles** : Rue Philippe le Bon 15, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél. : +322 502 1941

**Genève** : 15 rue des Savoises, 1205 Genève, Suisse

Tél. : +41 22 321 2371.

**New York** : 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, États-Unis

Tél. : +1 212 687 2091.

**Brasília** : SCS Quadra 8 Bloco B-50 Sala 401, Edifício Venâncio 2000, Brasília-DF, 70333-900, Brésil

Tél. : +55 61 3321 4044

**Organisations liées à Oxfam.** Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

**Oxfam Japon** Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japon

Tél. : + 81 3 3834 1556 E-mail : [info@oxfam.jp](mailto:info@oxfam.jp) Site Web : [www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp)

**Oxfam Trust in India** B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, Inde

**8** *Erreur ! Style non défini.*, Note d'orientation d'Oxfam, juin 2008

Tél. : + 91 11 2667 3 763 E-mail: [info@oxfamint.org.in](mailto:info@oxfamint.org.in) Site Web : [www.oxfamint.org.in](http://www.oxfamint.org.in)

**Bureau de campagne d'Oxfam International et d'Ucodep**

Via Masaccio, 6/A 52100 Arezzo, Italie

Tél. : +39 0575 907826, Fax : +39 0575 909819

E-mail : [ucodep-oi@oxfaminternational.org](mailto:ucodep-oi@oxfaminternational.org)

**Membre observateur d'Oxfam.** L'organisation suivante est actuellement membre observateur d'Oxfam International, en vue d'en devenir potentiellement membre à part entière :

**Fundación Rostros y Voces (México)** Alabama 105, Colonia Napoles, Delegacion Benito Juarez, C.P.

03810 Mexico, D.F., Mexique

Tél. : + 52 5687 3002 / 5687 3203 Fax : +52 5687 3002 ext. 103

E-mail : [comunicación@rostrosyvoces.org](mailto:comunicación@rostrosyvoces.org)

Site Web : [www.rostrosyvoces.org](http://www.rostrosyvoces.org)